



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UPFI prend acte des déclarations rassurantes de la Ministre de la Culture sur sa volonté d'aider la filière musicale.

Les producteurs de musique indépendants attendent désormais des assurances quant au calendrier et au financement d'un plan d'aides au secteur.

L'UPFI prend acte des propos rassurants tenus à l'AFP par la Ministre de la Culture. La volonté affichée par Aurélie Filippetti de « trouver les moyens d'aider le secteur musical » en s'appuyant sur des financements qui soient sûrs d'un point de vue juridique constitue une étape préalable qui est parfaitement légitime.

Pour gagner la bataille de la diversité musicale, la filière musicale a besoin d'un soutien fort et urgent de la part des Pouvoirs Publics. Ce qui importe, c'est de pouvoir mettre en œuvre rapidement de nouveaux mécanismes d'aides en faveur de l'ensemble des acteurs de la filière musicale, au premier rang desquels les producteurs de musique enregistrée.

L'UPFI rappelle que la création d'un Centre National de la Musique, qui a constitué un engagement de campagne de François Hollande, a suscité une unanimité de la part de l'ensemble de la filière musicale. Son financement, basé en grande partie sur l'activité des FAI (sans prélèvement supplémentaire), est parfaitement justifié par le transfert considérable de valeur dont ce secteur a bénéficié et a pour avantage de ne pas coûter 1 euro au budget de l'Etat.

Fort de ces déclarations encourageantes, l'UPFI attend maintenant que le Ministère de la Culture reçoive les professionnels de la Musique et leur donne les assurances qu'ils attendent en matière de calendrier et de financement des mesures d'aides qui auront été arrêtées par le Gouvernement. En tout état de cause, les producteurs indépendants souhaitent que ces dispositions soient inscrites dans la Loi de Finances 2013 afin qu'elles soient mises en œuvre dès l'an prochain.